

PROCES VERBAL
Séance du 02 mars 2023

Nombre de membres

en exercice: 9

L'an deux mille vingt-trois et le deux mars l'assemblée régulièrement convoquée le 02 mars 2023, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 9

Sont présents: Xavier BLOT, Alain BONIS, Marie-Christine DA COSTA, Sylvianne DELCOUSTAL, Emile FABRE, José GONZALEZ, Frédéric LECORNE, Claire TOUCHES, Ingrid VAN DONK

Votants: 9

Représentés:

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Claire TOUCHES

Objet: sécurisation de la D65 autour de l'école - 2023 010

Monsieur Alain BONIS, Maire par intérim, informe l'assemblée qu'une demande de sécurisation de la D65 autour de l'école publique a été faite auprès de la Communauté des Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble et qu'une demande de subvention sera réalisée auprès du service des amendes de police du département.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- approuve à l'unanimité la demande de sécurisation de la D65 autour de l'école publique,
- approuve à l'unanimité la demande de subvention auprès du service des amendes de police
- autorise Monsieur Alain BONIS, à signer toutes pièces utiles.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire par intérim

Alain BONIS



QUESTIONS DIVERSES

1 - Le syndicat AQUARESO reprend la compétence de vérification des bouches incendie a raison de 70.00 € point tous les deux ans

2 - Les placards de la salle des fêtes sont terminés (vaisselle et stockage de l'autolaveuse)

3 - Elections partielles

L'élection partielle permettra l'élection de 2 conseillers municipaux.

1er tour dimanche 16 avril 2023 de 8H à 18H

2ème tour dimanche 23 avril 2023 de 8H à 18H

4 – Eclairage public

La mairie a reçu un devis de la FDEL pour la fourniture et l'installation de 3 horloges astronomiques pour un montant de 1425.00. Reste à charge pour la commune 427.50 €. La FDEL subventionne l'opération à hauteur de 70%.

5 - Case au cimetière

L'entreprise MARBRERIE DU FUMELOIS adresse un devis de 2 850.00 € la case. Le projet est abandonné pour ce montant. Un devis sera demandé pour la création d'un mur.

6 – Lettre d'information de La SACEM

Proposition de forfaits pour les manifestations organisées par la mairie.

7 – un devis sera demandé pour l'abattage des arbres au cimetière (2 arbres) et pour l'élagage du tilleul dans la cour de l'école

8 – SIFA

Ingrid VAN DONK a assisté à la réunion du SIFA

La commune de VAYLATS souhaite se retirer du SIFA. Le SIFA ne l'autorise pas.

Les communes adhérentes au SIFA devront voter pour ou contre la sortie de cette commune.

La cotisation par habitant a baissé de 0.30 cts. Elle passe de 3.10 € à 2.80 €.

9 – Un rendez-vous sera demandé au conseil aux décideurs locaux pour le vote du budget.

10 – Le permis d'aménager du lotissement au lieu-dit les Granges est accordé.

Achat de quelques m² de terrain par M. CAMBON

FIN DE SEANCE : 19H40